

CACES R487 GRUES À TOUR



La conduite d'une **Grue à Tour**, nécessite que le grutier ait une parfaite maîtrise dans la conduite et la manœuvre, de tous les engins de levage en hauteur, afin de déplacer et répartir les matériaux sur les chantiers.

Les principales caractéristiques de la conduite d'une **Grue à Tour**, résident dans :

- Le montage de la **grue**.
- La définition du tracé de la voie de déplacement de la **grue**.
- La conduite en sécurité de la **grue**
- Le respect des charges, en fonction des aspects techniques de la **grue**.
- L'entretien courant de la **grue** (graissage, vérification des freins, entretien des câbles), ainsi que les réparations de pannes simples.

Le **conducteur de grue** ou **grutier** déplace et distribue en fonction de l'avancée du chantier, les divers matériaux (parpaings, échafaudage, outils ou machines de chantier, ou autres éléments de construction en béton armé).

Le **grutier** peut effectuer des tâches sans visibilité, en se fiant aux consignes des signaleurs qui sont au sol, par gestes ou par radio.

Le poste de travail du **grutier se** situe souvent en cabine placée très en hauteur, ce qui nécessite que le grutier ne soit pas sujet au vertige, ce qui lui interdirait l'exercice de ce métier. Les travaux peuvent être effectués de nuit.

Durée débutant

- 15 jours

Niveau de connaissances préalables requis

- Pas de prérequis nécessaire

Documents délivrés suite à l'évaluation des acquis

- CACES®, avis d'aptitude à la conduite (document préédigé)

Exemple de programme

Contexte réglementaire

- Instances et organismes de prévention
- Devoirs et responsabilités

Technologie et connaissance des grues à tour

- Notions de mécanique et d'électricité
- Différents types d'appareils, leur technologie (structure, mécanismes), câble de levage, mouflage, les dispositifs de sécurité
- Stabilité des grues à tour, polygone d'appui
- Conditions d'installation des grues à tour
- Notice d'instructions, résistance du sol, voie de roulement
- Installations électriques des grues à tour
- Dispositifs permettant de limiter l'accès aux zones interdites

Règles de conduite et d'utilisation

- Opérations de prise de poste, vérifications journalières
- Courbes de charge, aides à la conduite
- Risques liés à l'utilisation des grues (conditions atmosphériques, personnel de chantier, etc.)
- Maîtrise de la manutention des charges : technique d'élingage, opérations interdites en fonction des conditions atmosphériques, limites d'utilisation, opérations interdites
- Opérations de fin de poste, opérations d'entretien
- Communication sur un chantier

Mise en situation

- Opérations de prise et de fin de poste (voie, état de conservation, sécurité)
- Maîtrise de la conduite, suppression du ballant
- Réalisation d'opérations particulières : benne à béton et banche

Nota :

- Il est recommandé à l'employeur de s'assurer de l'aptitude médicale du stagiaire à participer à la formation. Des notions de calculs simples seront utilisées lors de la formation.
- Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, gants de manutention).
- Pour plusieurs catégories, nous consulter pour la durée de la formation pratique.

